



Stage Reiki : Shirushi-Do

(La voie des symboles Reiki)

Samedi et dimanche **15 & 16 avril 2023** à Savièse, Valais



Animé par Don Alexander (UK)

Référence internationale reconnue du Reiki

Lieu : Dojo de Kyusho-VS, Rue du stade, 1965 Savièse, Valais
(gps : 46,249957, 7,352249)

Horaire : 9h-17h30, avec une pause à midi Prix : 350frs

Repas : libre, restaurant, tea-room et magasin à proximité, possibilité de prendre un pique-nique et de rester manger sur place

Conditions : Oku-den zenki (niveau 2 - symboles) au minimum
Ce stage est ouvert aux membres du CERT (Cercle des Enseignants Reiki Traditionnel), à leurs élèves et aux personnes ayant déjà suivi des stages avec Don Alexander. Pour les autres, merci de contacter Nathalie au 079 / 780 71 06.

Renseignements et inscription auprès du secrétariat du CERT
Forclaz Kilian - 079 / 307 45 73 – forclaz.kilian@gmail.com



Formulaire d'inscription au stage du 15 et 16 avril 2023

Avec **Don Alexander : Shirushi-Do, la voie des symboles Reiki**

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

No postal, Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____

Prérequis : avoir suivi la formation Oku-Den Zenki (Niveau 2 – les symboles) au minimum

Prérequis

- Je confirme avoir suivi :**
- la formation Oku-Den Zenki (Niveau 2 – les symboles)
 - la formation Maître praticien ou maître enseignant
 - ma formation Reiki auprès d'un membre du CERT
 - un autre stage avec Don Alexander

Conditions :

Ce stage est ouvert aux membres du CERT (Cercle des Enseignants Reiki Traditionnel), à leurs élèves et aux personnes ayant déjà suivi des stages avec Don Alexander. Pour les autres, merci de contacter Nathalie au 079 / 780 71 06.

Participation aux 2 jours

Délai d'inscription et de paiement au 31 mars. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivées et confirmées par le versement sur le compte :

CERT Cercle Enseignants Reiki Traditionnel

IBAN CH77 0076 5001 0296 3240 5 - mention stage Don Alexander



Conditions d'annulation : 50% du montant du stage soit CHF 175.- sera retenu en cas de désistement de votre part après le 31 mars. En cas d'annulation du stage de la part des organisateurs, le montant total payé sera remboursé.

Lieu et date : _____ Signature : _____